



# ALSH DE MURAT/VÈBRE "VACANCES D'ÉTÉ"

Les familles pourront bénéficier de l'Accueil de Loisirs durant les cinq premières semaines des **vacances d'été soit du 07 juillet au 08 août 2025.**

Les enfants âgés de 3 à 12 ans pourront se retrouver dans le respect de leur épanouissement pour réaliser diverses activités (planning au dos).

### Horaires : 8h00 à 18h00

- arrivée entre 8h00 et 10h00
- départ entre 16h00 et 18h00

### Coordonnées :

Tel : 06.58.14.89.04  
Mail : alshmurat81@gmail.com

### Rappels :

- Le repas de midi sera fourni aux enfants (3,20 € par repas en supplément de la journée inscription obligatoire à l'avance).
- La collation de l'après-midi sera offerte aux enfants.
- Pensez à donner une gourde et une casquette à votre enfant. Pour les plus petits, n'oubliez pas des affaires de rechange.
- Les parents seront facturés en fonction des barèmes CAF ou MSA (si le document justificatif n'a pas été fourni lors de l'inscription, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué).
- L'inscription à l'ALSH est obligatoire, vous devez déposer le dossier d'inscription 2024-2025 complet (pour la plupart d'entre vous ce document a été rempli lors de la rentrée scolaire) + le tableau d'inscription (ci-joint) à la mairie ou par mail **avant le vendredi 27/06 dernier délai**. Si vous n'avez pas encore complété le dossier d'inscription, vous pouvez le récupérer à la mairie. Votre enfant sera refusé s'il n'est pas inscrit.
- **Les deux parents devront fournir un justificatif de travail afin que leur enfant soit prioritaire lors de l'inscription à l'ALSH. Les enfants de la communauté de communes sont prioritaires lors de l'inscription.**
- En cas d'absence non prévue, vous devrez en informer le plus tôt possible la structure. Seules les absences justifiées par un certificat médical ne seront pas facturées.
- **Un supplément de 4€ sera demandé aux familles pour les séances de cinéma du 08/07 et du 05/08.** Le règlement peut être fait en espèces (l'appoint si possible !) ou par chèque à l'ordre de « cinécran81 » (à remettre aux personnes de l'accueil de loisirs **le jour même**).
- Lors des après-midis **jeux d'eau** merci de fournir à votre enfant un maillot de bain, une serviette, une casquette, de la crème solaire et des chaussures d'eau.
- Pour le **mini-camp organisé du vendredi soir 01/08 (18h) au samedi 02/08 (11h)** le programme des activités sera fourni aux familles des enfants inscrits. **ATTENTION places limitées et réservées aux enfants âgés de 6 ans et plus.**

# TABLEAU D'INSCRIPTION VACANCES D'ÉTÉ 2025

Merci de cocher les jours où votre enfant sera présent et de déposer ce document à la mairie de Murat-sur-Vèbre ou de l'envoyer par mail avant **le vendredi 27/06** :

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Âge de l'enfant : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

*Je soussigné(e), Mme, Mr \_\_\_\_\_, exerçant l'autorité parentale sur l'enfant nommé ci-dessus, l'inscrit aux activités de l'ALSH de Murat/Vèbre pour les vacances d'été 2025.*

	Matin	Repas	Après-midi
Lun. 07/07			
Mar. 08/07			
Mer. 09/07			
Jeu. 10/07			
Ven. 11/07			

	Matin	Repas	Après-midi
Lun. 14/07	FERIE		
Mar. 15/07			
Mer. 16/07			
Jeu. 17/07			
Ven. 18/07			

	Matin	Repas	Après-midi
Lun. 21/07			
Mar. 22/07			
Mer. 23/07			
Jeu. 24/07			
Ven. 25/07			

	Matin	Repas	Après-midi
Lun. 28/07			
Mar. 29/07			
Mer. 30/07			
Jeu. 31/08			
Ven. 01/08			

**Mini-camp**  
*À partir de 6 ans*  
**Du Vendredi 01/08 18h au Samedi 02/08 11h**

Je souhaite inscrire mon enfant:    Oui    Non

Je possède une tente:                    Oui    Non

Je possède un matelas:                Oui    Non

	Matin	Repas	Après-midi
Lun. 04/08			
Mar. 05/08			
Mer. 06/08			
Jeu. 07/08			
Ven. 08/08			

